



# BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

## Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du mardi 5 juin 2012

### **Sont présents :**

Michel Denoual, Christian Lemée, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie-Paule Burguin, Gilbert Duval, Mikaël Gombaud, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Philippe Saloux, Thierry Vaillant.

### **Pouvoir :**

Pascal Ravache donne pouvoir à Christian Lemée

Jérôme Robin donne pouvoir à Gilbert Duval

### **Excusés :**

Yves Périon

Thierry Vaillant

Philippe Saloux est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20h00.

### **Approbation du compte rendu de la réunion du 4 mai 2012**

Une précision est apportée au dernier compte-rendu sur la sécurisation des abords de l'école : le conseil municipal a choisit à l'unanimité le plan d'aménagement avec un seul accès entrée/sortie sur le parking.

Avant de début l'ordre du jour, le Maire demande l'autorisation au conseil d'ajouter une délibération sur le lieu de célébration des mariages sur la commune. Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord.

#### **1- Lieu de célébration des mariages**

A la mairie, la salle du conseil, qui était habituellement utilisée pour les mariages, est occupée par les bureaux de la mairie et de l'agence postale en attendant les travaux. Par conséquent, il convient de définir un autre lieu pour célébrer les mariages. Le Maire propose au conseil la salle des Mitaüs qui se situe près de la mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce choix et fixe la salle des mariages à la salle des Mitaüs jusqu'à la fin des travaux d'aménagement de la mairie.

#### **2- Renouvellement de la ligne de trésorerie**

La ligne de trésorerie d'un montant de 200 000€, que la commune a contracté avec le Crédit Agricole du Morbihan, est arrivée à échéance le 10 mai dernier.

Les conditions pour son renouvellement sont les suivantes :

- montant : 200 000€
- durée : 1 an
- taux : euribor 3 mois moyenné +1%
- frais de mise en place : 100€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote pour le renouvellement de la ligne de trésorerie.

### **3- Demandes de fonds de concours à la communauté de communes du Pays de Redon**

La commune peut, sur dépôt de dossier de demande, obtenir un fonds de concours pour l'année 2012 de 13 744,00€. Le Maire propose de répartir cette somme de façon égale entre les travaux de sécurisation des abords de l'école et ceux d'aménagement de la mairie.

Les plans de financement de ces opérations sont les suivants :

#### Sécurisation Ecole

<b>Dépenses</b>	<b>Montant (€ HT)</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant (€ HT)</b>
Travaux	30 100,00	Amendes de police (Département)	6 162,00
		Fonds de concours (CCPR)	6 872,00
		Autofinancement	17 066,00
<b>TOTAL</b>	<b>30 100,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 100,00</b>

#### Aménagement mairie et agence postale

<b>Dépenses</b>	<b>Montant (€ HT)</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant (€ HT)</b>
Travaux	91 137,00	Préfecture (DETR)	20 858,00
		Conseil Général (TSD)	24 300,00
		Fonds de concours (CCPR)	6 872,00
		Autofinancement	39 107,00
<b>TOTAL</b>	<b>91 137,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>91 137,00</b>

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer deux dossiers de demande de fonds de concours auprès de la communauté de communes du Pays de Redon.

### **4- Demande de subvention de l'OGEC St-Pierre St-Paul**

Le Maire fait lecture aux membres du conseil d'une demande écrite de subvention pour l'opération « cirque à Allaire » qu'a suivit l'ensemble des élèves de l'école Saint-Pierre Saint-Paul. A l'issue de l'initiation des enfants, un spectacle ouvert à tous a été donné le 6 avril dernier à Allaire.

Le coût de cette animation se décompose comme suit :

- animation : 3 328,00€
- montant à la charges des parents : 2 240,00€ (20€ par élève de petite et moyenne section, 40€ par élève de grande section à CM2)
- participation de l'auto-passion : 45€

- participation de l'OGEC : 1 143,00€

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de verser une subvention exceptionnelle à l'OGEC d'un montant de 520,00€ soit 8€ par élève.

## **5- Multi-Accueil de Nivillac**

En 2011, un enfant de la commune de Théhillac à fréquenter le multi-accueil de Nivillac. Le SIVOM de La Roche-Bernard propose une convention de partenariat régissant la participation financière de la commune de Théhillac pour les enfants fréquentant le multi-accueil de Nivillac.

Après discussion, la commune n'ayant plus la compétence pour les 0-3 ans, et ne souhaitant pas multiplier les conventions extérieures à la communauté de communes du Pays de Redon, décide à l'unanimité de ne pas signer pour l'instant de convention avec le SIVOM.

## **6- Divers**

### **6.1) Plan Local d'Urbanisme**

La consultation pour les bureaux d'études a été lancée avec une réponse pour le 16 juin 2012 à 12h00. L'ouverture des plis se fera le 18 juin 2012 avec un audit des mieux-disants. La décision sera prise lors du conseil municipal du 3 juillet 2012.

### **6.2) Aménagement de la mairie et de l'agence postale**

Le descriptif des lots a été réalisé par le cabinet d'architecte Burgaud, 10 lots sont prévus. La consultation devrait être lancée à la fin du mois de juin.

### **6.3) Salle polyvalente**

La commission de sécurité composée de la Préfecture, des services secours et incendie réunie le 30 mai 2012 sur site, a rendu un avis favorable sur la salle polyvalente qui est classée en X2.

### **6.4) Réseau d'eaux pluviales**

Monsieur et Madame CHATEAU qui rénovent actuellement une maison au lieu-dit le Préhoré ont demandé à la commune, l'autorisation de traverser une petite parcelle communale devant la maison pour installer leur réseau d'eaux pluviales.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00.  
Prochain conseil le mardi 3 juillet 2012 à 20h00.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Classe O**

Toutes les personnes nées en 1922, 1932, 1942, 1952, 1962, etc ... sont invitées à une réunion de préparation des classes O, **le jeudi 21 juin 2012 à 20h30** à la salle des Mitaüs.

### **Association Pro'Jeun's**

L'association des jeunes de Théhillac organise pour les amateurs un tournoi de palet (+ de 12 ans) et de basket (de 6 ans à 12 ans) :

**Le 1<sup>er</sup> juillet 2012**

**A la salle de sports de Théhillac, à partir de 14h00**

L'inscription est de 5€ pour le palet et gratuite pour le basket. Elle peut se faire auprès de l'Escapade.

### **Bulletin Municipal**

Toutes les associations qui souhaitent avoir un article dans le bulletin annuel de Théhillac doivent déposer celui-ci pour la fin du mois d'août.

### **Accueil de loisirs**

L'accueil de loisirs ouvre ses portes, en demi-journée, cet été du 9 juillet au 3 août 2012. Des sorties sont organisées le mardi et le vendredi. Les inscriptions se font auprès de la mairie (02.99.90.23.79).

### **Auto-Passion**

L'association organise une épreuve de course poursuite **le dimanche 8 juillet 2012** au lieu-dit La Grande Berche à Théhillac.

### **Pont de Cran**

Les usagers du pont mobile de Cran sont informés que, suite à la demande de l'Association des Plaisanciers de Redon, une expérimentation de nouveaux horaires d'ouverture du pont mobile sera mise en place à partir du 1er juin 2012 et cela jusqu'au 30 septembre 2012.

Les nouveaux horaires à partir du 1er juin 2012 seront :

**9h30 / 10h30 / 11h30 / 14h / 16h / 18h / 19h.**

### **Handball Fégréac**

Le Club de handball de Fégréac propose aux joueurs et joueuses de Théhillac de venir les rejoindre la saison prochaine. Il s'agit d'une équipe loisirs homme femme de tous âges dans le seul but de se défouler dans la bonne humeur.

Les entraînements (petit match entre nous) ont lieu le vendredi soir de 19h à 20h30 et pour les plus courageux, nous participons à un championnat loisirs avec des matchs en semaine à 20h30.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre les 4 joueurs de Théhillac ayant rejoint cette équipe, n'hésitez pas à nous contacter :

- Gilbert GUIHO	06.67.87.49.29	<a href="mailto:mariogil@orange.fr">mariogil@orange.fr</a>
- Jérôme LECADRE	06.78.75.63.46	<a href="mailto:lemmerdeur44@orange.fr">lemmerdeur44@orange.fr</a>
- Joël GICQUEL	06.73.53.04.98	<a href="mailto:jchgicquel@wanadoo.fr">jchgicquel@wanadoo.fr</a>
- Pierre BISIAUX	02.40.91.21.68	<a href="mailto:pierre.l.bisiaux@wanadoo.fr">pierre.l.bisiaux@wanadoo.fr</a>